

Avis à faire paraître dans l'édition du bulletin officiel du 8 octobre 2021

Restriction de circulation

COMMUNE DE ST-MARTIN  
Route cantonale no 54 Sion – Les Haudères – Arolla  
Tronçon : Pont de La Lulette

Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement communique qu'en raison des travaux de pose de la couche de roulement sur le Pont de La Lulette, sur la route cantonale no 54 Sion – Les Haudères – Arolla, sur le territoire de la commune de St-Martin, la chaussée sera fermée à toute circulation

*le vendredi 15 octobre 2021 de 7 h 00 à 18 h 00.*

Un parcours de déviation est prévu pour les usagers à destination d'Evolène par la route cantonale no 53 reliant Bramois à St-Martin, via Mase.

Les usagers voudront bien se conformer à la signalisation provisoire mise en place à cet effet.

D'avance, nous les remercions de leur compréhension.

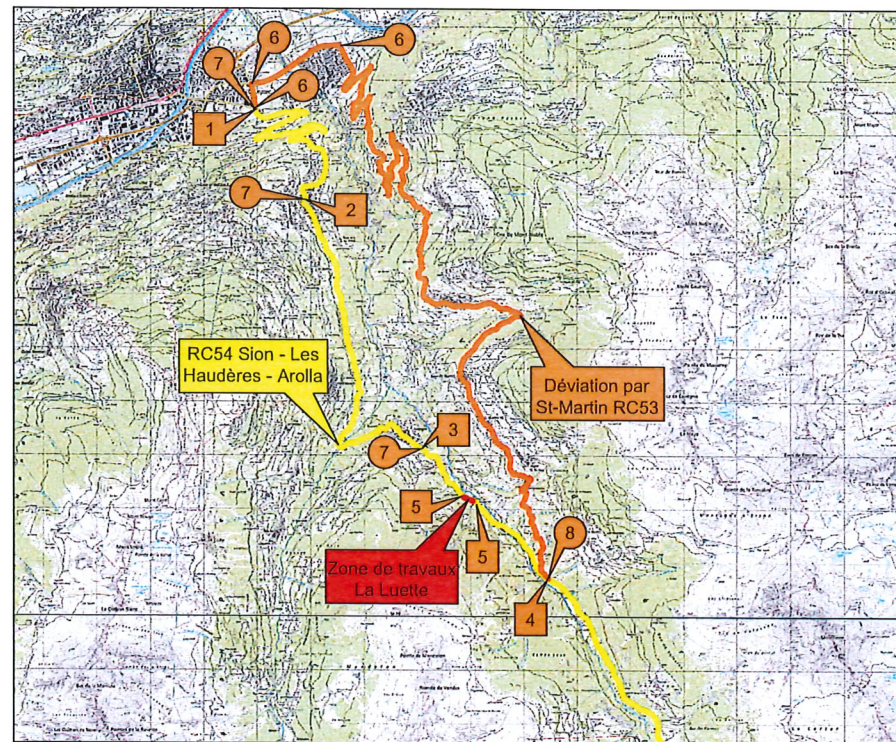
Sion, le 5 octobre 2021.

Département de la mobilité, du territoire  
et de l'environnement

# Fermeture de route

## RC 54 Sion - Les Haudères - Arolla

### Tronçon : Sortie d'Euseigne - La Lulette



## Signalisation de fermeture

Fermeture le vendredi 15 octobre 2021, de 07h00 à 18h00